

CODE DE L'HONNEUR

Charte anti-plagiat

QU'EST CE QUE LE PLAGIAT ?

C'est lorsque vous présentez **comme vôtre le travail d'une autre personne**. Il est en effet interdit d'utiliser, en totalité ou partiellement, un texte d'autrui en le faisant passer pour le sien. Il s'agit d'un acte de contrefaçon, c'est **un délit**. Le fait d'omettre de citer ses sources, qu'elles proviennent d'internet, de document papier ou autre, est considéré comme **un acte de plagiat**.

Dans vos travaux de recherche documentaire, il n'est pas interdit de reprendre les idées d'un auteur, mais il faut le faire correctement. Les étudiants sont tenus de **respecter les instructions relatives aux citations** et aux données bibliographiques - qui obéissent à des règles précises - transmises lors des formations documentaires et accessibles sur le portail documentaire de l'institut.

QU'EST CE QUE JE RISQUE ?

D'un point de vue juridique, le plagiat est une atteinte au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle, il peut être assimilé à un délit de **contrefaçon**. C'est aussi une faute disciplinaire, susceptible d'entraîner **une sanction**.

■ SANCTIONS PAR L'ÉTABLISSEMENT : *selon notre règlement intérieur*

- En cas de **plagiat ou de tricherie** lors des examens, épreuves écrites ou travaux individuels, **l'étudiant sera noté zéro** ;
- Un **plagiat constaté avant ou pendant la soutenance des mémoires M2 ou des thèses de Master of Science** donnera lieu à une sanction qui peut aller jusqu'à la **non obtention du diplôme**.

■ SANCTIONS CIVILES : *pour contrefaçon ou fraude*

- Dommages & intérêt au plagié;
- Affichage de la décision à vos frais.

■ SANCTIONS PÉNALES : *selon le Code de l'Éducation*

- 300 000 euros d'amendes ;
- 3 ans d'emprisonnement.

POLITIQUE ANTI-PLAGIAT

Notre établissement est engagé dans une politique anti-plagiat, comprenant :

- La rédaction d'un **code de l'honneur et respect de la déontologie** ;
- L'intégration de ce code de l'honneur dans notre règlement interne;
- La correction des travaux étudiants par un **logiciel anti-plagiat**.

Je, soussigné(e), inscrit(e) en Master
déclare avoir bien pris connaissance des règles et sanctions appliquées en cas de plagiat, inscrites dans le règlement interne de mon établissement et m'engage sur l'honneur au respect de ces règles déontologiques.

Etablissement : **CIHEAM-IAMM**

Nom, prénom de l'étudiant :

Lieu, Date, Signature :